

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F de ce Fonds que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre conseiller ou avec Excel Funds Management Inc. (« Excel Funds ») au 1-888-813-9813 ou à l'adresse excel@excelfunds.com ou visitez le site www.excelfunds.com.

Bref aperçu

Date de création du fonds : (série F)	4 novembre 2010	Gestionnaire de portefeuille :	Excel Investment Counsel Inc.
Valeur totale au : 31 août 2011	28 070 044 \$	Sous-conseiller :	Amundi Canada Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,27 %	Distributions :	Mensuelle
		Placement minimum :	250 \$ au départ; 50 \$ par la suite

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des titres de créance émis par des gouvernements ou des sociétés de pays à marchés émergents. Les graphiques ci-après vous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 août 2011. Ces placements changeront au fil du temps.

Les 10 principaux placements

31 août 2011

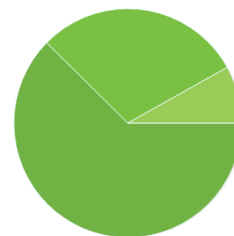
- 1 Espèces ou quasi-espèces
- 2 RSHB Capital SA (OJSC RUSS AGRIC BK) à 7,50 %, 25 mars 2013
- 3 République d'Indonésie à 10,50 %, 15 août 2030
- 4 Mex Bonos Desarr à 8,50 %, 18 nov. 2038
- 5 République d'Afrique du Sud à 10,50 %, 21 déc. 2026
- 6 Hungarian Development Bank à 5,88 %, 31 mai 2016
- 7 République de Hongrie à 6,75 %, 24 nov. 2017
- 8 Gouvernement de Malaisie à 4,16 %, 15 juil. 2021
- 9 Gouvernement d'Argentine à 7,82 %, 31 déc. 2033
- 10 République fédérale du Brésil à 12,50 %, 5 janv. 2022

Proportion de la valeur totale du Fonds : 34,7 %

Total des titres : 71

Répartition des placements

31 août 2011



■ Obligations de gouvernements étrangers	62,4 %
■ Obligations de sociétés étrangères	29,5 %
■ Espèces et autres actifs nets (passifs)	8,1 %

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement de la série depuis sa création. Le rendement passé de la série n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel après impôt dépendra de votre situation fiscale personnelle. Les rendements du Fonds sont présentés ci-après après déduction des frais. Ces frais diminuent le rendement.

RENDEMENT MOYEN

Ces renseignements ne sont pas disponibles étant donné que cet organisme de placement collectif distribue des titres en vertu d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

RENDEMENTS ANNUELS

Ces renseignements ne sont pas disponibles étant donné que cet organisme de placement collectif distribue des titres en vertu d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile.

Quel est le degré de risque?

Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre investissement peut augmenter ou diminuer. Excel Funds a déterminé que le risque associé à ce Fonds est faible à moyen. Pour obtenir une description des risques particuliers de ce Fonds, consultez le prospectus simplifié qui s'y rapporte.


Y a-t-il des garanties?

Comme la plupart des fonds communs de placement, le Fonds n'est pas garanti ni assuré. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Le Fonds pourrait convenir aux épargnants à moyen terme :

- qui cherchent à obtenir une exposition aux titres de créance de marchés émergents;
- qui sont prêts à accepter un risque de placement faible à moyen.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecter votre tolérance au risque.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer et le moment où vous devez le payer varient en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants indiquent les frais que vous pourriez devoir payer pour acquérir, détenir et vendre des parts de cette série du Fonds. Le Fonds offre diverses séries de parts, et les frais sont susceptibles d'être différents d'une série à l'autre. Informez-vous au sujet des autres séries qui pourraient vous convenir.

1 Frais de souscription

Aucuns frais ne sont perçus à l'achat de la série F. Au lieu, vous payez des frais directement à votre courtier dans le cadre d'un comportant de frais ou de « programme intégré ».

2 Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série. Au 31 mars 2011, les frais de la série s'élevaient à 1,27 % de sa valeur moyenne, ce qui correspond à 12,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation de la série.	(en pourcentage de la valeur moyenne du fonds) 1,27 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,00 %
Frais du fonds	1,27 %

COMMISSION DE SUIVI

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts de série F.

3 Autres frais

Il est possible que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou échangez des parts du Fonds.

Autres frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du coût d'achat des parts que vous vendez ou échangez dans les 90 jours de leur achat ou de leur échange. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais de substitution	Des frais de substitution ne sont pas exigés pour cette série.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un contrat d'achat d'un fonds commun de placement dans les deux jours suivant la date de réception du prospectus simplifié;
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de l'avis d'exécution.

Dans certaines provinces et dans certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'un achat ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour en savoir plus, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires :

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec nous ou avec votre conseiller. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Excel Funds Management Inc.
2000 Argentinia Road
Plaza Four, Suite 280
Mississauga (Ontario), L5N 1W1
Canada

1-888-813-9813
excel@excelfunds.com
www.excelfunds.com